



Lettre ouverte à Jean Baptiste DJEARRI

Ministre délégué chargé des Transports

Le vendredi 9 octobre 2020, le ministre délégué des Transports s'est rendu en Lorraine pour visiter le triage de Woippy. À cette occasion, les élus UNSA-Ferroviaire ont souhaité lui adresser un courrier.

Monsieur le Ministre,

FRET SNCF est composé de cheminotes et de cheminots qui, depuis plus d'une décennie, font preuve de résilience au quotidien. Effectivement, tous ont dû faire face, directement ou indirectement, à une ou plusieurs réorganisations qui ont engendré des mutations de leur cœur de métier et qui ont parfois même eu des répercussions extraprofessionnelles.

Tous ces efforts consentis avaient pour objectif le redressement du FRET au sein du Groupe Public Unifié et, plus particulièrement les nouvelles obligations de l'opérateur historique en matière de filialisation depuis l'ouverture à la concurrence en 2006. Les nouveaux venus, les autres opérateurs de fret ferroviaire (y compris certaines de nos filiales), ont fait preuve d'une concurrence féroce et exacerbée, allant jusqu'à capter certains trafics qui étaient « historiques » pour FRET SNCF.

Mais **notre principal concurrent demeure néanmoins le transport routier**. Nous constatons que le fret ferroviaire fait face à une rivalité déloyale. Le combat est commercialement perdu d'avance car nous ne pouvons pas lutter économiquement face à la politique du « tout en camion », bien plus facile à organiser et bien moins réglementée. Ironie de l'histoire, le premier transporteur routier mondial s'appelle Géodis et n'est autre qu'une filiale de SNCF...

La délégation UNSA-Ferroviaire et les cheminot(e)s espèrent une véritable décision politique qui marquera un virage privilégiant enfin le développement durable que tout le monde souhaite mais que personne ne veut financer.

Le début de l'année 2020 a été marqué par la crise de la COVID 19. Les conséquences de cette pandémie ont provoqué une baisse du chiffre d'affaires de 140 millions d'euros malgré l'investissement sans faille des salariés. Nous espérons que la sortie de ce contexte économique tendu ne provoquera pas de futures décisions funestes liées à des difficultés de trésorerie en fin d'année.

FRET SNCF n'a pas stoppé ses activités pendant le confinement et a même prouvé qu'il pouvait assurer une grosse partie des trafics vitaux pour assurer la survie de la population et de l'industrie.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la relance de la trajectoire économique de FRET SNCF passera obligatoirement par des aides de l'État conséquentes et une politique incitative en faveur du transport de marchandises par le rail digne de ce nom. Il est impératif que l'État décide et ordonne des mesures de soutien pour FRET SNCF, sous peine de le voir disparaître comme le SERNAM.

Au-delà de la phase de sauvegarde de FRET SNCF, l'UNSA-Ferroviaire affirme qu'il faudra obligatoirement une phase de relance de l'activité à travers :

- Une politique d'aide au wagon isolé ;
- Un travail sur la qualité des sillons ;
- Une baisse des prix des sillons ;
- Une aide d'État concernant l'entretien des infrastructures ferroviaires, dont certains sites ne sont plus entretenus depuis de longues années ;
- Une prise en charge par les pouvoirs publics de l'entretien des lignes du réseau capillaire non utilisées par le trafic de transport de voyageurs.

Depuis toujours, l'UNSA-Ferroviaire n'a cessé de rappeler que le double enjeu concurrentiel et économique imposait de nouvelles réflexions stratégiques et politiques : elles doivent impérativement se traduire dans les faits par des perspectives sociétales et environnementales.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il faut se servir des leçons et des échecs du passé afin de construire un avenir sain et utile pour FRET SNCF.

Monsieur le Ministre, il est urgent de mettre au point des solutions viables afin d'éviter des catastrophes humaines et économiques.

Que pouvez-vous nous dire sur l'engagement de votre Gouvernement vis-à-vis du fret ferroviaire ?

Comment pouvez-vous rassurer les cheminots, sans qui la crise de la Covid-19 aurait été tout autre pendant le confinement, s'ils n'avaient été à la hauteur de l'enjeu ?

Enfin, comment allez-vous réellement mettre en avant tous les avantages environnementaux du transport de marchandises par le rail comparativement à la route ?

Nous nous tenons évidemment à votre disposition pour échanger sur ce dossier, pour lequel nous vous remercions de votre attention particulière.

La délégation UNSA-Ferroviaire au CSE FRET.

Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : cse.fret@unsa-ferroviaire.org